



Digne les Bains, le 29 janvier 2013

SYDEVOM

19 avenue Joseph Reinach
04 000 Digne les Bains
Tel : 04.92.36.08.52
Fax : 04.92.36.07.03

Le Président du SYDEVOM
de Haute Provence

A

Monsieur le Préfet
Des Alpes de Haute-Provence
8 Rue du Docteur ROMIEU
04000 DIGNE LES BAINS

Affaire suivie par : Anne HERCHIN
E-mail : sydevom-adm@wanadoo.fr

OBJET : Dossier de demande d'institution de servitudes d'utilité publique dans une bande de 200 mètres autour de la zone du projet d'exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) implantée sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban (04).

Monsieur le Préfet,

En ma qualité de Président du SYDEVOM de Haute-Provence, (Syndicat Mixte Départemental d'Elimination et de Valorisation des Ordures Ménagères de Haute Provence) dont le siège statutaire est situé :

19, avenue Joseph REINACH
04000 DIGNE-LES-BAINS

N° SIREN : 250 401 221
N° SIRET : 250 401 221 00024

je sollicite de votre haute bienveillance, l'instauration de servitudes d'utilité publique autour de la zone du projet d'exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) implantée sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban (04), au lieudit Vallon des Parrines.

La demande d'institution de servitudes d'utilité publique porte sur une bande de 200 mètres à partir de la zone du projet de stockage des déchets non dangereux et concerne le territoire communal de Château-Arnoux-Saint-Auban (04).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Le Président du SYDEVOM

René MASSETTE

